



A Gembloux, le 04/10/2017 :

## **Nouveau code de mesurage, et quotités, calcul d'un RC et documentation cadastrale.**

*Par Luc Hamoir, géomètre-expert, professeur d'expertise immobilière*

*Durée de la formation : 4 heures*

Accréditation FSMA: - **points** pour les courtiers d'assurance  
Agrégation IPI: **3 points** pour les agents immobiliers (voir site EDUX)  
Agrégation Conseil Fédéral: **4 points** pour les géomètres  
Ordre des architectes: **3 points** pour les architectes



**Profitez des chèques-formation et ne payez que 90€ HTVA!**

### **Contenu de la formation :**

#### **1) Le nouveau code de mesurage**

Les anciennes façons de mesurer (surface habitable, utilisable, hors œuvre etc)

- Pourquoi un nouveau code et par qui ?
- La pondération des surfaces
- La surface extra-muros
- La surface intra-muros (principale, résiduelle, accessoire, de service ...)
- La surface de construction

#### **2) Le calcul des quotités (selon la nouvelle loi sur la copropriété)**

- Rappel de la loi sur la copropriété 2010
- Définition des surfaces des parties communes et privatives
- La situation, l'utilisation
- Confection des surfaces
- Confection des tableaux
- Confection du rapport

#### **3) Le Cadastre en Belgique**

- Définition de l'ACED

- Cadastre fiscal-juridique
- Le Cadastre belge : rôle et buts
- Le RC

#### **4) Les docs cadastraux utiles**

- Les divisions, sections et n° parcellaires
- Le plan cadastral, comment le lire, quels éléments y figurent ?
- Le croquis 207 : évolution d'une parcelle au cours du temps
- La matrice cadastrale, qu'y trouve-t-on, les différents codes...

#### **5) Qui peut obtenir quoi comme information ?**

*Exemples pratiques de consultations du plan cadastral, de matrices, de croquis 207, de Cadgis, de Walonmap...*

#### **6) Comment calculer un RC**

- Sur la base des valeurs locatives normales nettes à l'époque de référence définie à l'article 486
- Sur la capitalisation de la valeur d'utilisation
- Exemples de calcul
- Exemples de calculs après modifications notables
- Impact de la modification, transformation d'un bien sur le RC

### **Acquis prévus par la formation :**

Au terme de la formation, les participants :

- Auront acquis ou amélioré leurs performances dans les techniques ou conseils qu'ils sont amenés à apporter à leurs clients.
- Auront connaissance détaillée des techniques ad hoc.
- Seront en mesure de rendre opérationnel sur terrain les techniques acquises et de mesurer leur efficacité dans les rapports.
- Auront pu échanger leur expérience professionnelle.

#### ***Copyright 2017:***

*Cette formation, son contenu et le syllabus ont été créés et réalisés par Luc Hamoir; toute reproduction ou utilisation professionnelle est interdite sans l'accord express et écrit de l'auteur.*

**Inscrivez-vous à l'adresse suivante: [www.gexham.be](http://www.gexham.be)**

De 13h à 17h.

[Plan d'accès](#)

Coordonnées de paiement: BE85 001-7059590-06